



Critère d'admissibilité d'une œuvre

Tout artiste qui soumet une œuvre à la Société canadienne de l'aquarelle, pour quelque activité que ce soit, doit se conformer aux critères qui suivent.

Originalité de l'œuvre

Chaque œuvre doit être une **création personnelle entièrement originale**.

Une œuvre doit résulter d'un processus de création où l'ensemble des démarches sont exclusivement le résultat du travail personnel de l'artiste, que ce soit :

- L'inspiration;
- La documentation;
- Les esquisses préparatoires;
- Ainsi que toutes autres démarches.

Matériaux

Les œuvres soumises doivent toujours être produites **majoritairement à l'aquarelle** (incluant l'aquarelle liquide), mais pourront aussi contenir les matériaux suivants, dans les proportions indiquées ci-dessous.

50% et moins :

- Aquarelle iridescente;
- Bâton aquarelle;
- Crayon aquarelle.

10% et moins :

- Acrylique;
- Aquarelle luminescente;
- Aquapasto;
- Caséine;
- Encre aquarelle;
- Encre de Chine;
- Gouache;
- Pastel sec;
- Pigment en poudre;
- Tempéra;
- Etc.

Dimensions

Hors cadre, les dimensions les **dimensions maximales** permises sont de 30 pouces x 38 pouces (762 millimètres x 965 millimètres).

Support

Les **supports acceptés** pour la création d'une œuvre sont :

- Toile traitée pour l'aquarelle;
- Carton aquarelle;
- Carton illustration;
- Papier marouflé sur toile ou autre support;
- Papier minéral;
- Papier synthétique;
- Papier végétal;
- Toile de style galerie.

Encadrement

Dans le but d'assurer une certaine uniformité lors d'une exposition, les **normes d'encadrement** suivantes s'applique :

	Œuvre traditionnelle	Œuvre vernie ou marouflée
Moulure – Matériau	Métal ou Composite	Métal ou Composite
Moulure – Couleur	Blanc, Noir, Argent ou Bronze	Blanc, Noir, Argent ou Bronze
Endos - Matériau	« Foam Core » sans acide	« Foam Core » sans acide
Endos - Dimension	3/16 pouces (4¾ millimètres)	3/16 pouces (4¾ millimètres)
Passe-partout – Couleur (facultatif)	Blanc sans acide	Aucun
Passe-partout – Dimension (facultatif)	3,5 pouces (89 millimètres)	Aucun
Plexiglas (facultatif) / pas de vitre	Régulier clair	Aucun

Numérisation des œuvres

Les images numérisées de chacune des œuvres doivent être de **la meilleure résolution possible** soit minimalement 300 dpi ou 1200 pixels dans la plus grande dimension.

La qualité minimale acceptée est de 240 ppp pour une image de 4 pouces (102 millimètres).

Le format requis est en TIFF ou JPEG sans compression.

Le nom du fichier doit suivre la nomenclature suivante : Prénom_Nom_Titre_HauteurxLargeur (exemple : Diane_Saint-Pierre_Boréale 10_30x15.JPG)

Ne rien écrire sur l'image numérisée.

Information supplémentaire

Pour plus d'infos, communiquer avec nous par courriel, à l'adresse aquarellesca@gmail.com

Compter quelques jours afin d'obtenir un retour de correspondance.